

Juillet 2024

INFO INFO INFO INFO INFO INFO INFO



Le 24 juin a été présenté en CSE Central le compte rendu de l'expertise demandée par les Organisations Syndicales pour évaluer le projet de réorganisation des agences ; réseau qui a été malmené ces dernières années. La situation actuelle est celle d'un réseau d'agences à bout de souffle, composé de micro-agences qui ne satisfont ni nos collègues (turnover), ni nos clients (satisfaction client déplorable, NPS). **La CFTC, syndicat constructif et à l'écoute, a travaillé avec l'ensemble des partenaires pour rendre un avis commun favorable à ce plan.**

En premier lieu, nous nous réjouissons du projet de recrutement de 200 personnes supplémentaires :

- Respect des spécificités locales avec des responsabilités managériales augmentées
- Suppression des petites agences par des regroupements (nous passons de 92 agences de moins de 3 personnes à 21)
- Nomination d'un DA ou responsable d'agence (selon le nombre d'ETP) pour chaque point de vente
- Création de 220 postes de DA/RA. Les DS deviennent Directeur de Secteur et manager de managers. Le poste de DSA est supprimé.
- Création du poste Conseiller Commercial (53 ETP) en charge de l'accueil et d'un demi-portefeuille. Réouverture des agences à la clientèle sans rendez-vous.



Nous avons néanmoins rappelé les insuffisances que portait ce plan et les points de vigilance :

- Toutes les agences ne seront pas dotées de Conseiller Commercial et seront en accueil partagé/accueil tournant. Comment sera organisé concrètement ce partage entre les commerciaux ?
- Une pression commerciale va-t-elle être mise pour rentabiliser l'embauche de 200 personnes supplémentaires ?
- Quel plan de formation est prévu concernant les nouveaux postes de Conseiller Commercial et Responsable d'Agence ? Quels sont les moyens mis en œuvre pour la réussite de leur mission ?

- ⇒ Pourquoi ne pas profiter de cette réorganisation pour « enfin » fermer les agences le samedi après-midi (proposition gagnante-gagnante pour la Bred et nos collègues) ?
- ⇒ Pourquoi ne pas réfléchir à introduire le télétravail à cette occasion ?

Alain BROUST : 06 75 24 91 31
Samira ALLOU : 06 04 52 39 74
Raphaël de LASTIC: 06 59 03 78 47
Sylvie CABANE : 06 33 90 06 16

Daniel BUSSETI : 06 86 17 95 20
Philippe-Noël ARNOUX : 07 48 61 47 30
Anthony RIGAUT: 06 19 55 05 85
Nathalie RIVIERE : 06 19 63 90 02



CFTC BRED Banque Populaire

EN NOUS REJOIGNANT,

VOUS PROFITEZ DE SERVICES UNIQUES

En adhérant à la CFTC, vous profitez de services uniques :

- Être mieux informé,
- Se former gratuitement,
- Être rassuré dans sa vie PERSO,
- Une assistance juridique GRATUITE,
- Une application MOBILE pour toujours PLUS d'avantages !

Pour en profiter, scannez ce QR Code et retournez-nous votre bulletin d'adhésion



Alain BROUST : 06 75 24 91 31
Samira ALLOU : 06 04 52 39 74
Raphaël de LASTIC: 06 59 03 78 47
Sylvie CABANE : 06 33 90 06 16

Daniel BUSSETI : 06 86 17 95 20
Philippe-Noël ARNOUX : 07 48 61 47 30
Anthony RIGAUT: 06 19 55 05 85
Nathalie RIVIERE : 06 19 63 90 02